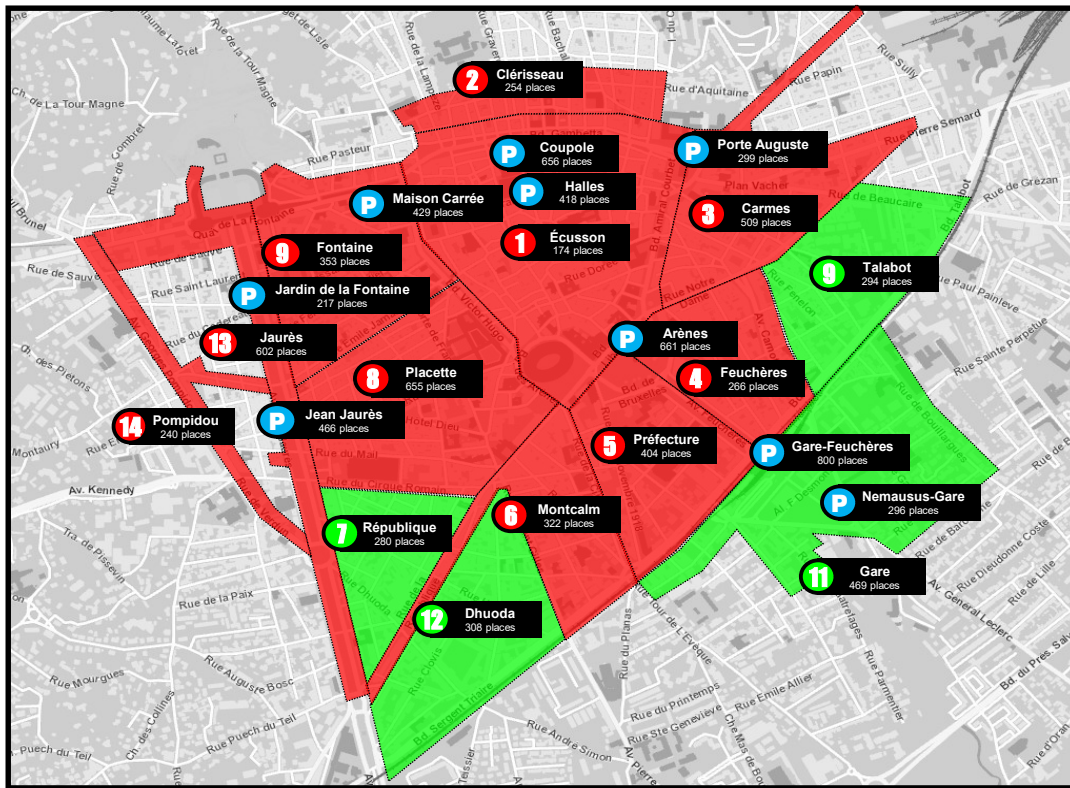




Observatoire du stationnement payant sur voirie à Nîmes

Année 2021

L'offre de stationnement à Nîmes



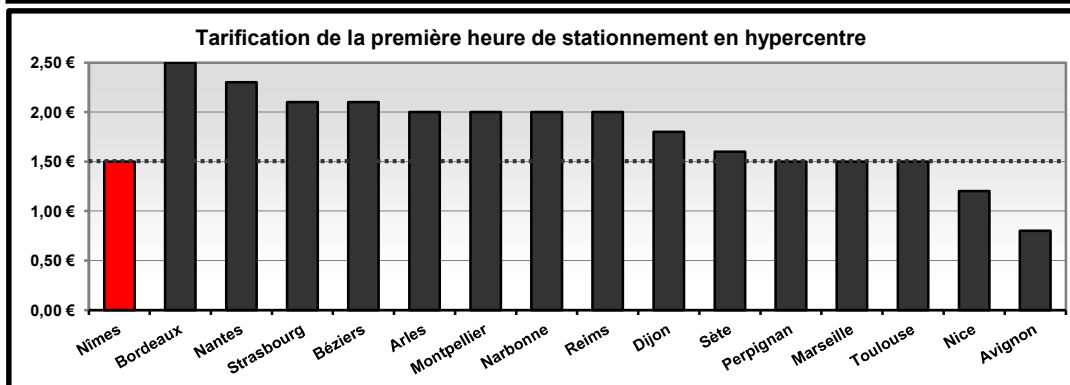
► Environ 5.000 places payantes sur voirie réparties en deux zones tarifaires limitées à 8 heures consécutives : la zone rouge à 1,50€ / heure maximum 12€ (2.900 places DSP Agate + 842 places DSP Q-Park) et la zone verte à 1€ / heure maximum 5€ (1.300 places DSP Agate).

► Le stationnement est payant de 9h à 12h et de 14h à 19h, gratuit entre 12h et 14h, les dimanches et jours fériés et pour les opérations commerciales (braderies, fêtes de fin d'année). Gratuité 30 minutes depuis le 1er janvier 2018 ainsi que les samedis après-midis depuis le 1er octobre 2018.

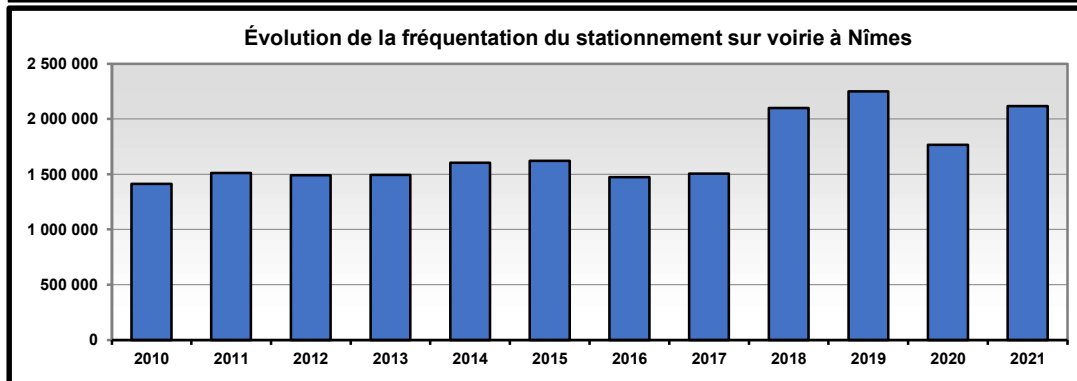
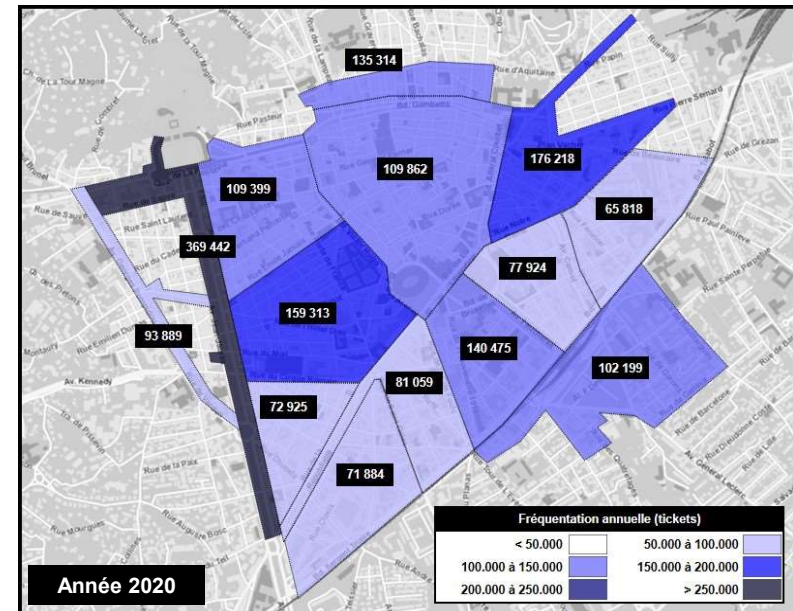
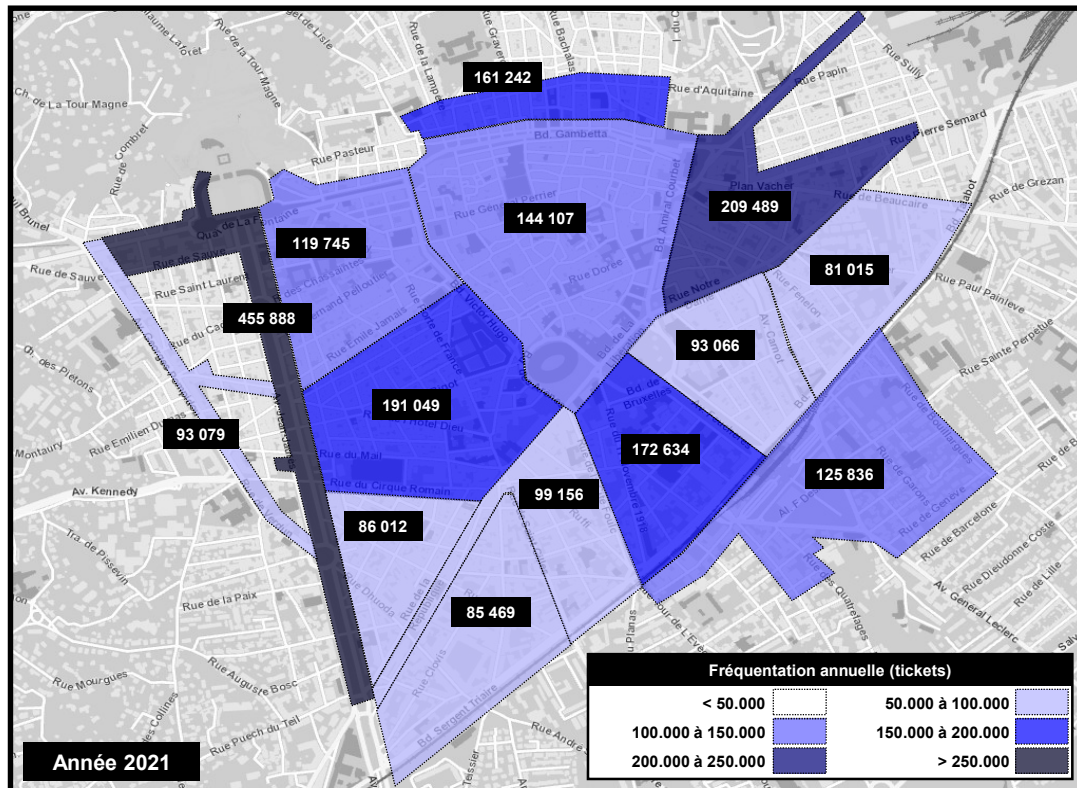
► Avec la dépénalisation du stationnement, la Ville de Nîmes a fixé un forfait de post-stationnement unique à 30€. Le FPS est minoré à 15€ si paiement dans un délai de 72 heures.

► L'offre de stationnement sur voirie est complétée par 8 parkings publics en ouvrage qui proposent une offre conséquente de 4.000 places. Les parkings sont confiés par DSP à 3 concessionnaires (Indigo, Interparking et Q-Park).

► Le parking Nemausus-Gare ouvert en 2013 est un parking privé qui compte 296 places ouvertes au public.



La fréquentation du stationnement sur voirie à Nîmes

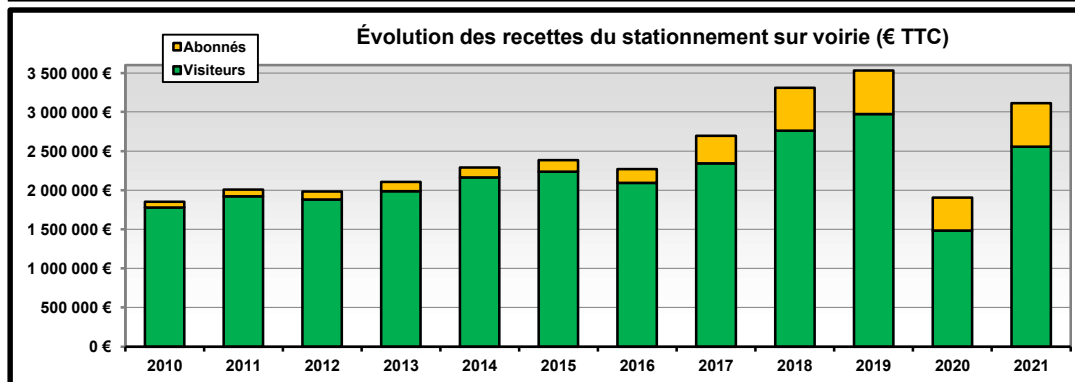
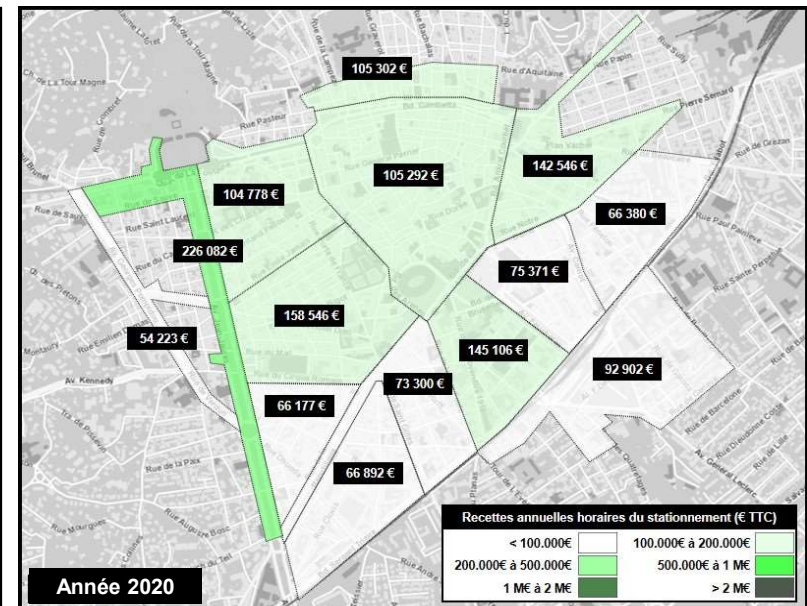
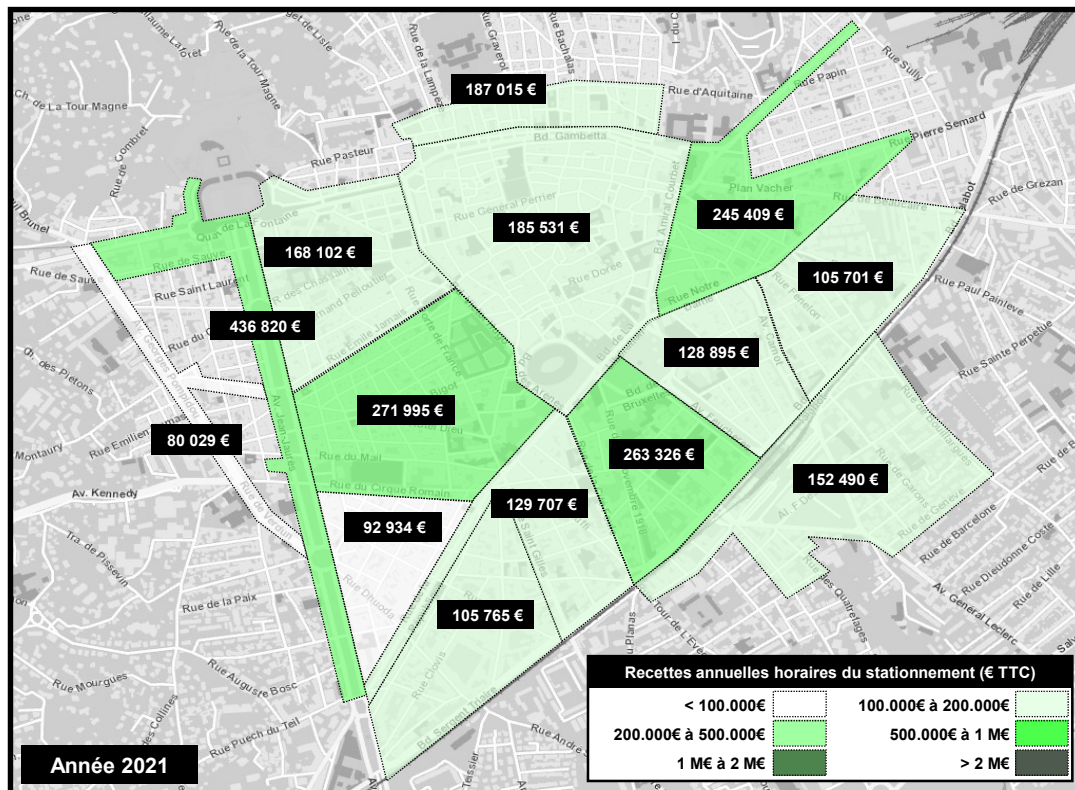


► La fréquentation du stationnement sur voirie à Nîmes a diminué de -6% en 2021 par rapport à 2019 sous l'effet de la pandémie Covid-19 qui a perduré.

► Il y a tout de même eu un regain de fréquentation par rapport à 2020 (2,2 millions de tickets ; +20%).

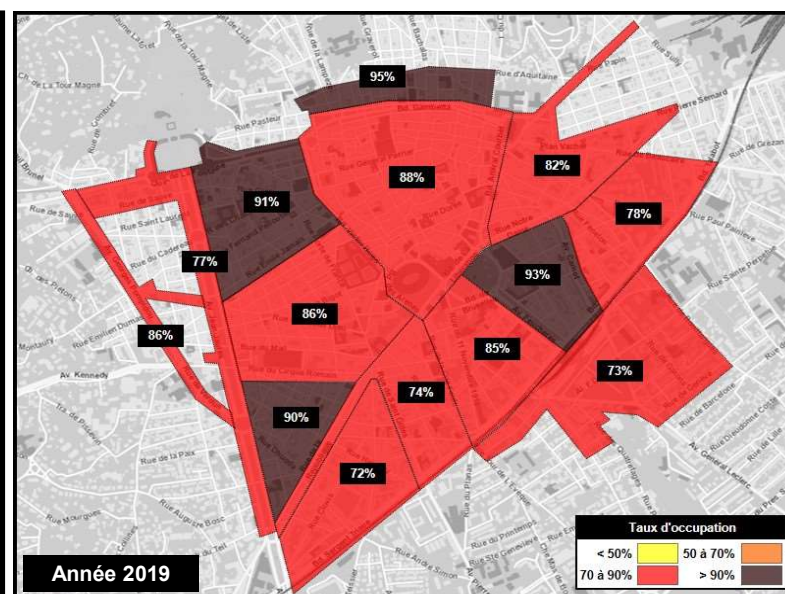
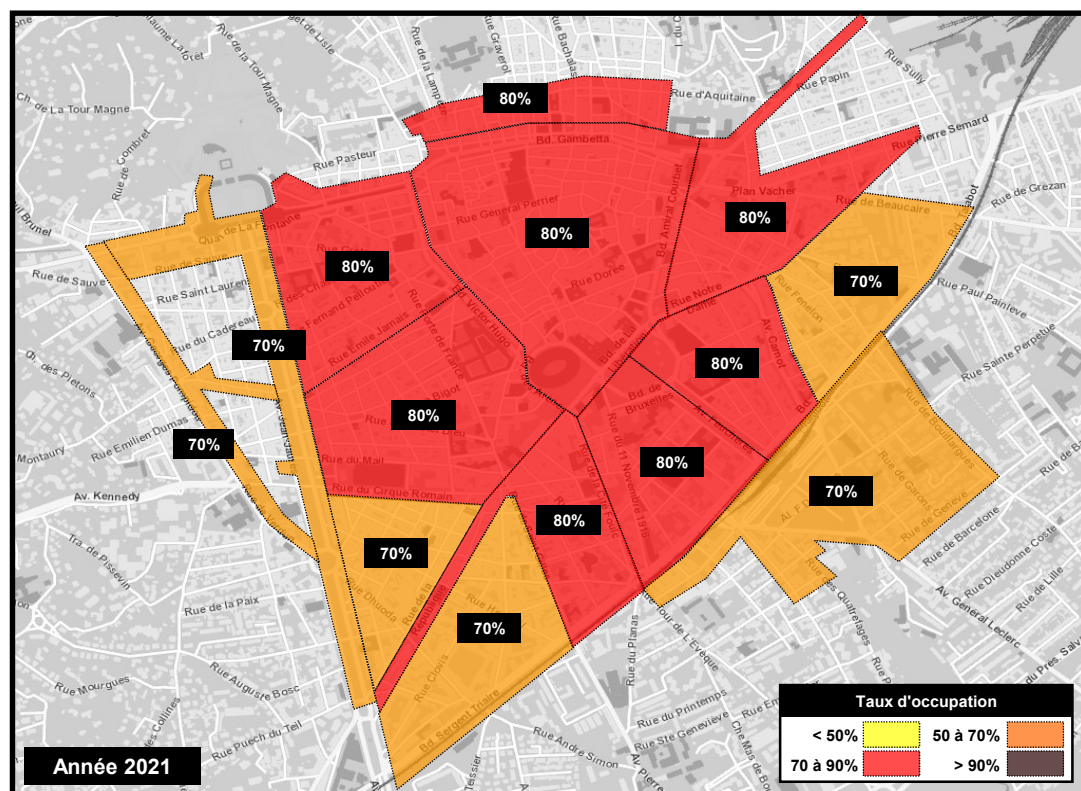
► Le secteur sur voirie le plus fréquenté est *Jean Jaurès*, espace public ré-aménagé en 2012 qui dispose en outre de l'offre de stationnement la plus importante.

Les recettes du stationnement sur voirie à Nîmes



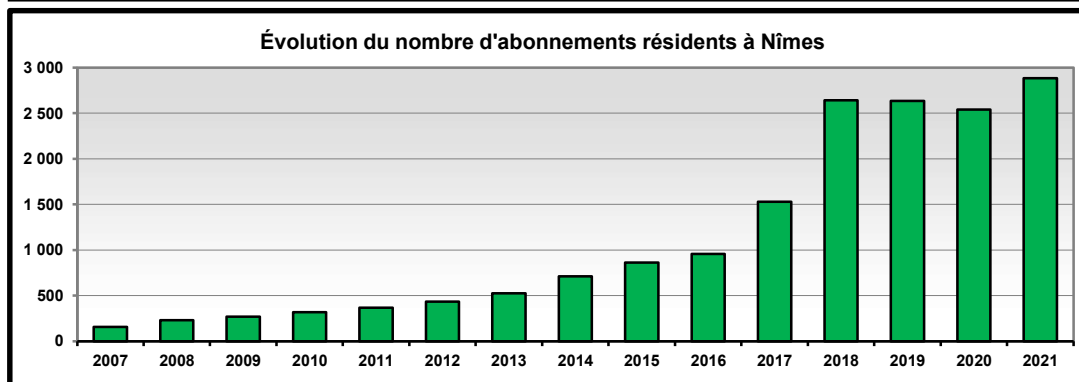
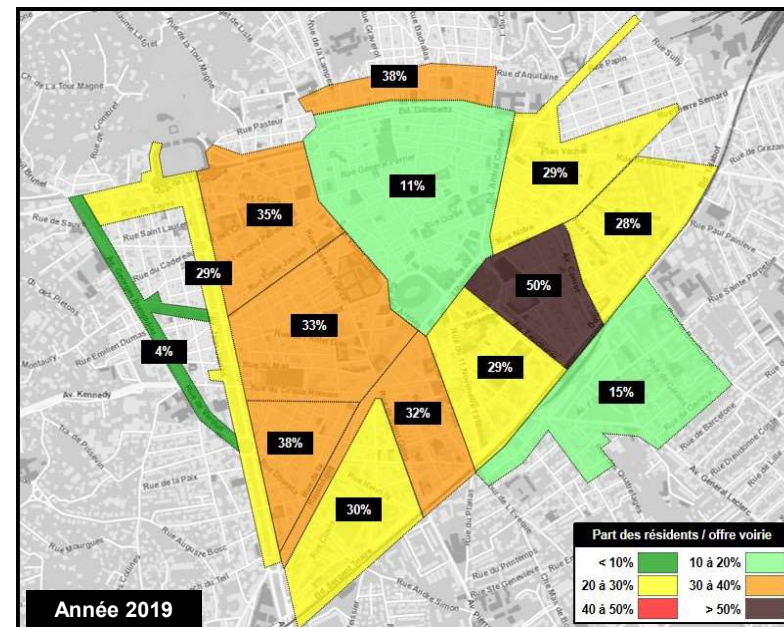
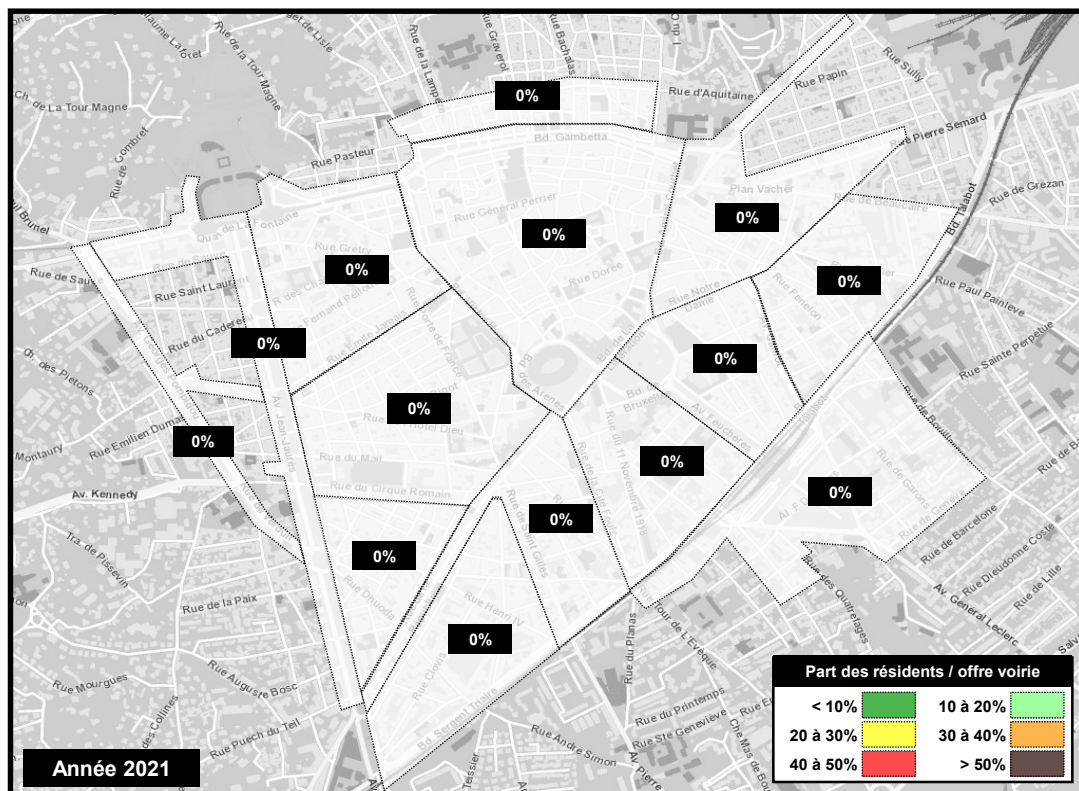
- ▶ Les recettes du stationnement payant sur voirie s'élèvent à 3,110 M€ en 2021, soit une diminution de -12% par rapport à 2019 sous l'effet de la crise sanitaire Covid-19 qui a perduré.
- ▶ Les secteurs sur voirie qui collectent le plus de recettes sont *Jaurès*, et les quartiers de faubourgs *Placette*, *Préfecture*, *Carmes* qui ont l'offre de stationnement la plus abondante. Les quartiers périphériques sont en retrait dans les résultats.
- ▶ La redevance de la Ville de Nîmes atteint 1.040 k€ en 2021 (DSP Agate). La DSP globale Jean Jaurès ne donne pas lieu à redevance compte tenu de ses résultats.

Le taux d'occupation sur voirie



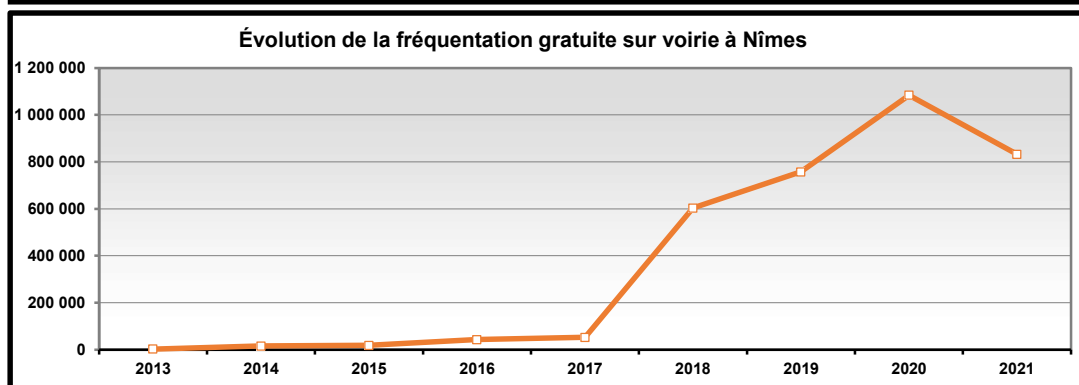
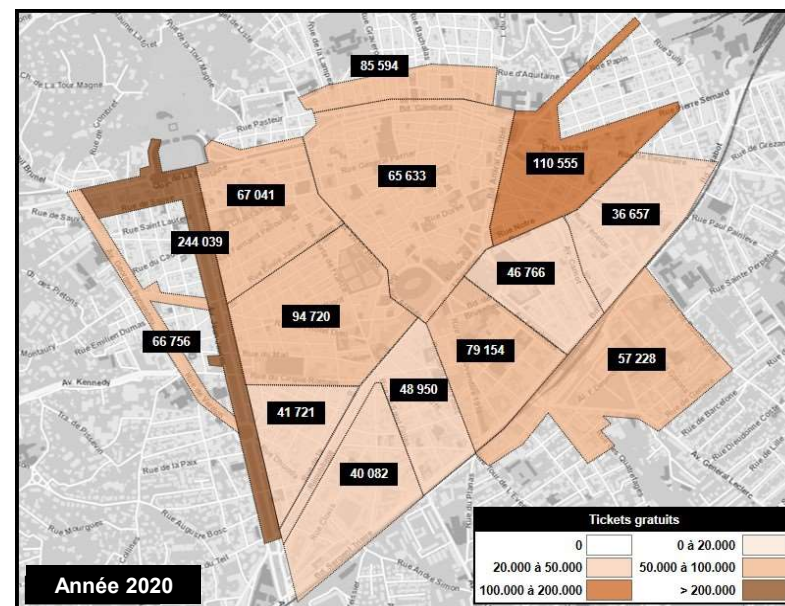
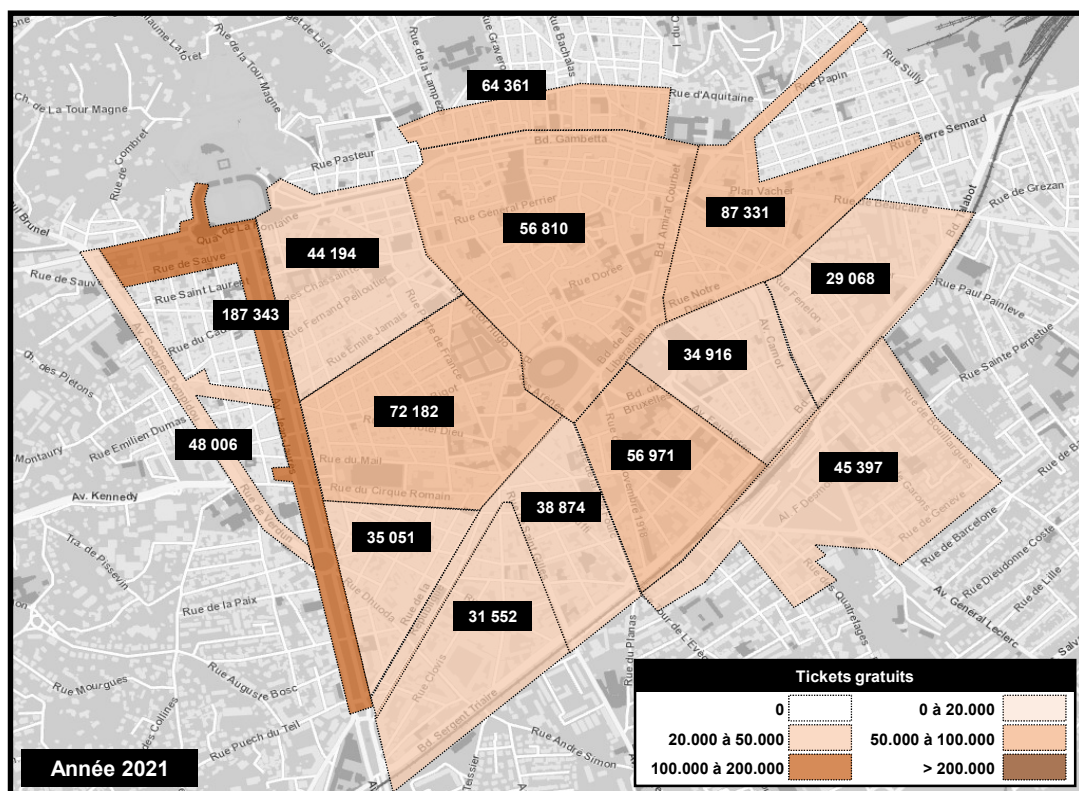
- ▶ Le taux d'occupation sur voirie atteint son niveau optimal à 90%, ce qui correspond à un temps de recherche d'une place de l'ordre de 10 minutes. L'offre est ainsi disponible sans effet de saturation et permet une bonne animation du centre-ville.
- ▶ Le taux d'occupation du stationnement sur voirie à Nîmes s'établissait à 83% en moyenne en 2019 (86% en zone rouge, 77% en zone verte, 80% dans la zone Q-Park) contre 72% en 2018. L'occupation était supérieure à 90% en 2017 avant la mise en oeuvre de la réforme du stationnement. L'accessibilité au centre-ville en 2019 était ainsi facilitée et le temps de recherche d'une place de stationnement plus court.
- ▶ L'occupation du centre-ville n'a pas été enquêtée en 2021 mais les places apparaissent plus disponibles qu'avant la crise sanitaire. L'estimation est de 80% d'occupation en centre-ville et 70% dans les quartiers périphériques.

Les résidents à Nîmes



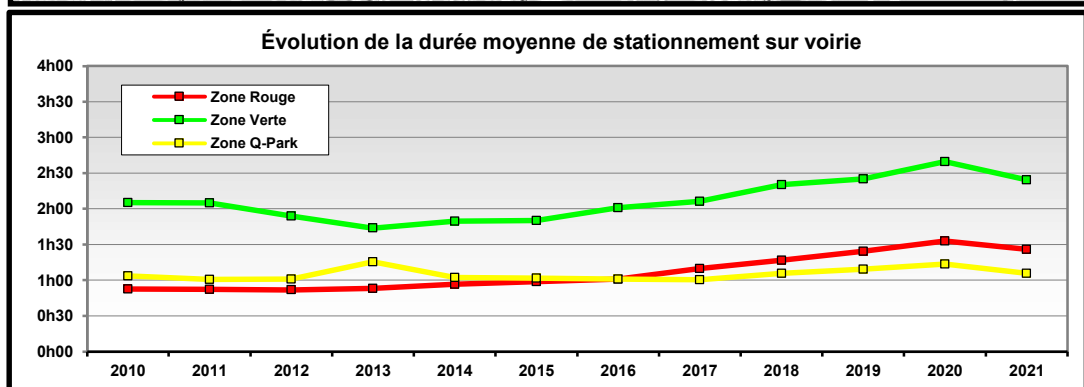
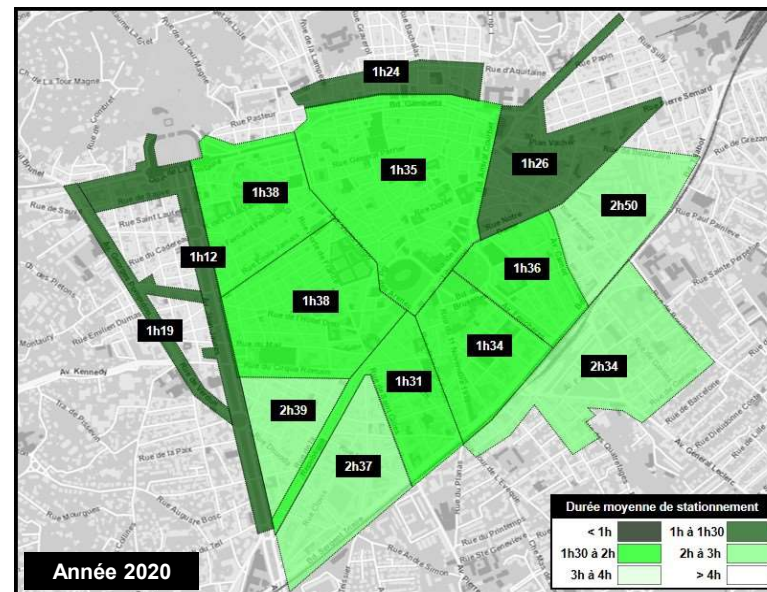
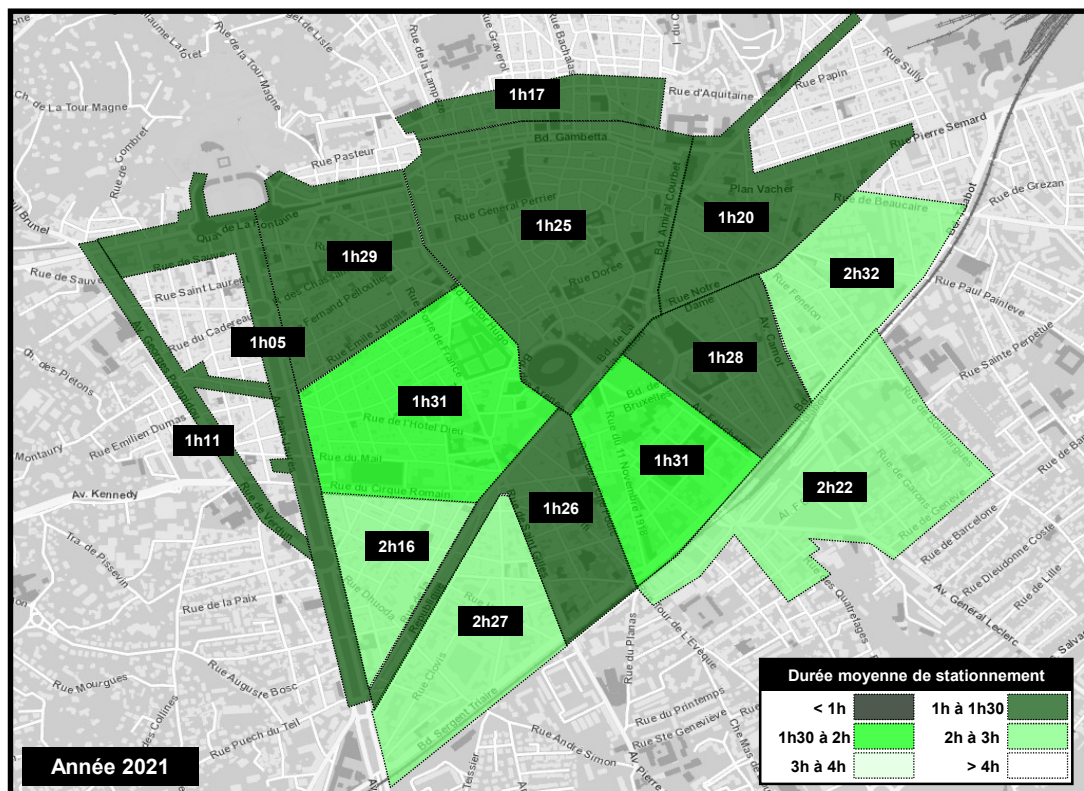
- ▶ Le statut "résidents" a été créé en 2007 à Nîmes. Leur nombre a continué de progresser en 2021. On recense ainsi au 31 décembre 2021, 2.883 abonnés résidents et 151 professionnels.
- ▶ Une enquête réalisée en décembre 2019 avait montré un taux de présence des abonnés résidents de 56% en journée en semaine, c'est-à-dire que 30% de l'offre de stationnement est occupée par des abonnés.

Le stationnement gratuit de courte durée à Nîmes



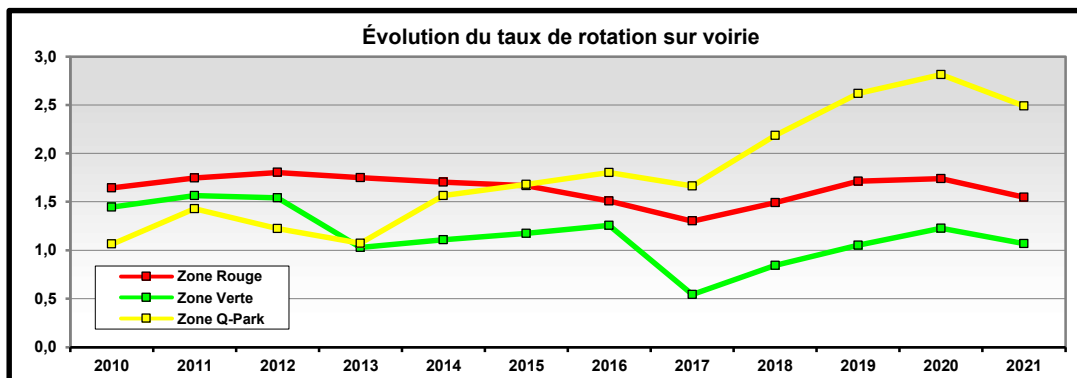
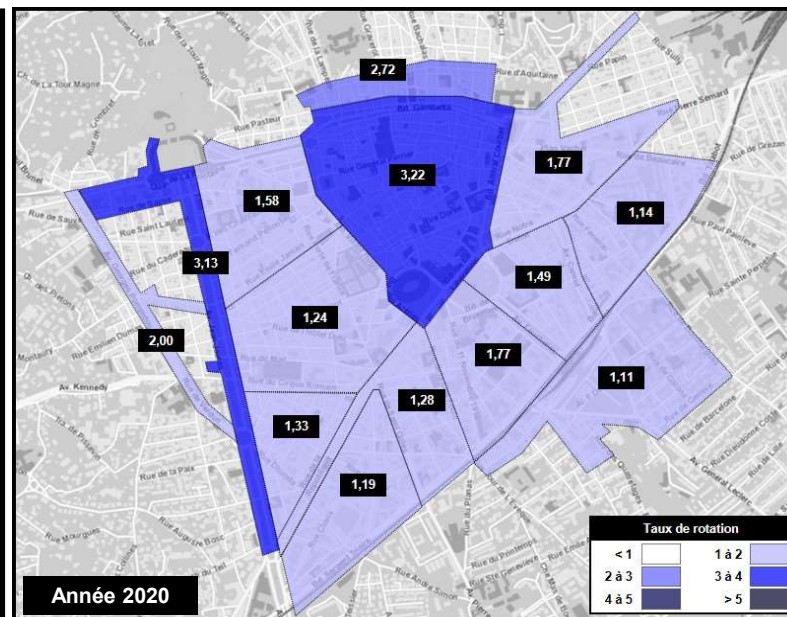
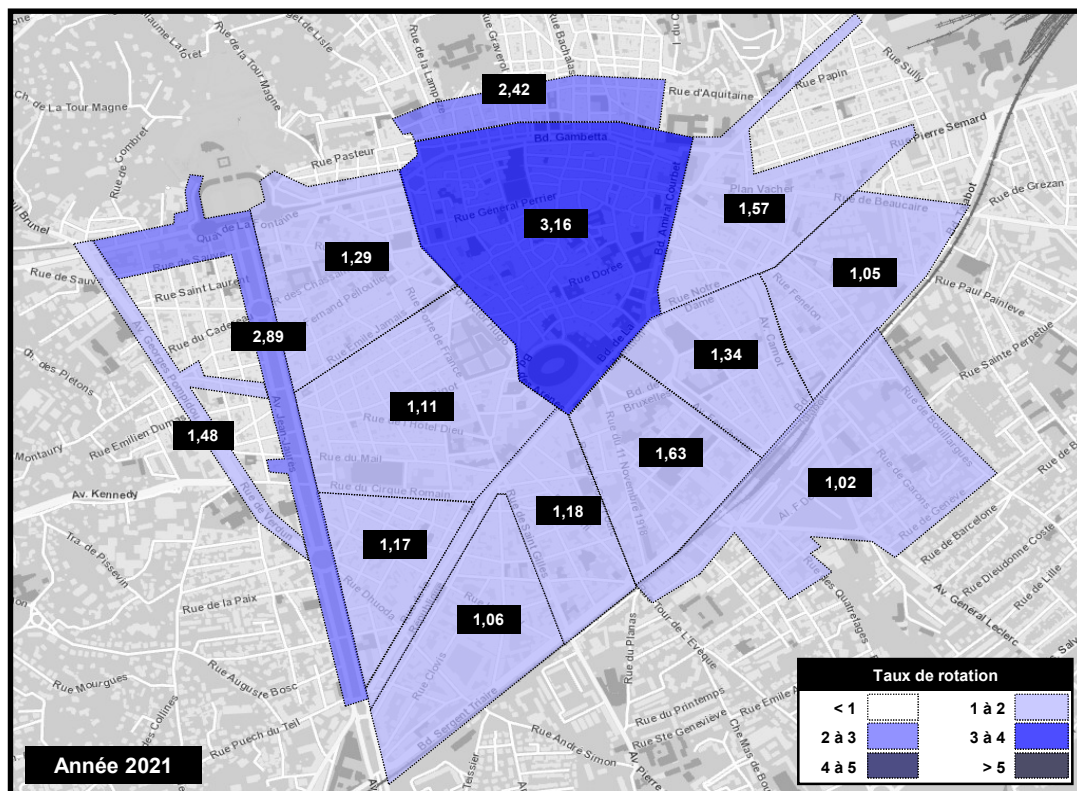
- Depuis le 1er janvier 2018, la Ville de Nîmes offre 30 minutes gratuites de stationnement partout en ville.
- Les 832.000 tickets gratuits émis en 2021 représentent plus de 40% de la fréquentation totale du centre-ville.
- Il s'agit d'une mesure qui profite directement au commerce de proximité du centre-ville..

La durée moyenne de stationnement sur voirie



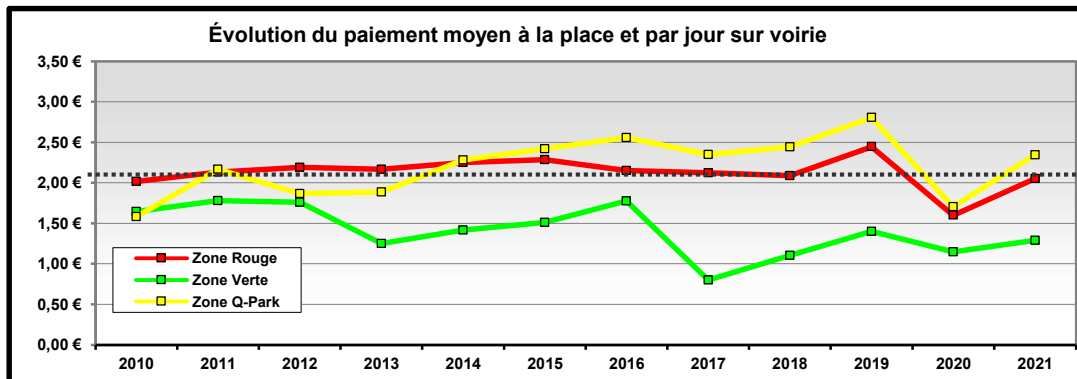
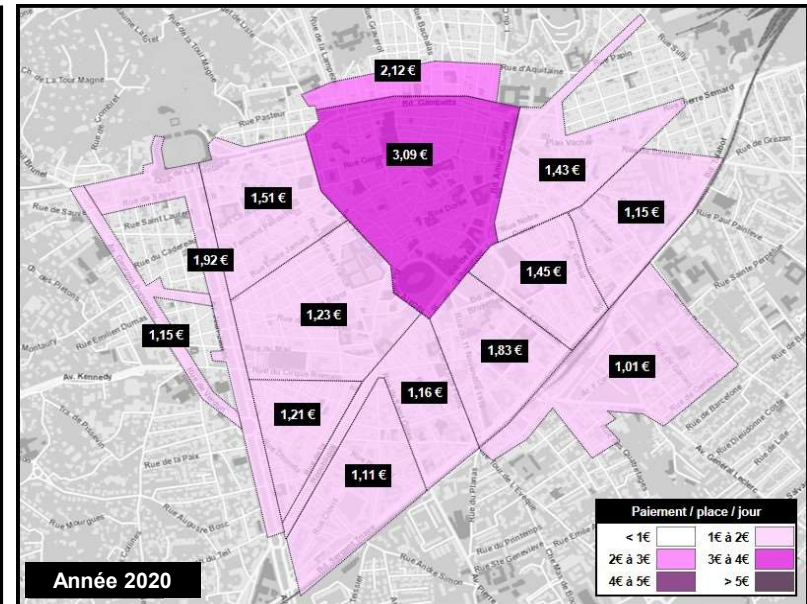
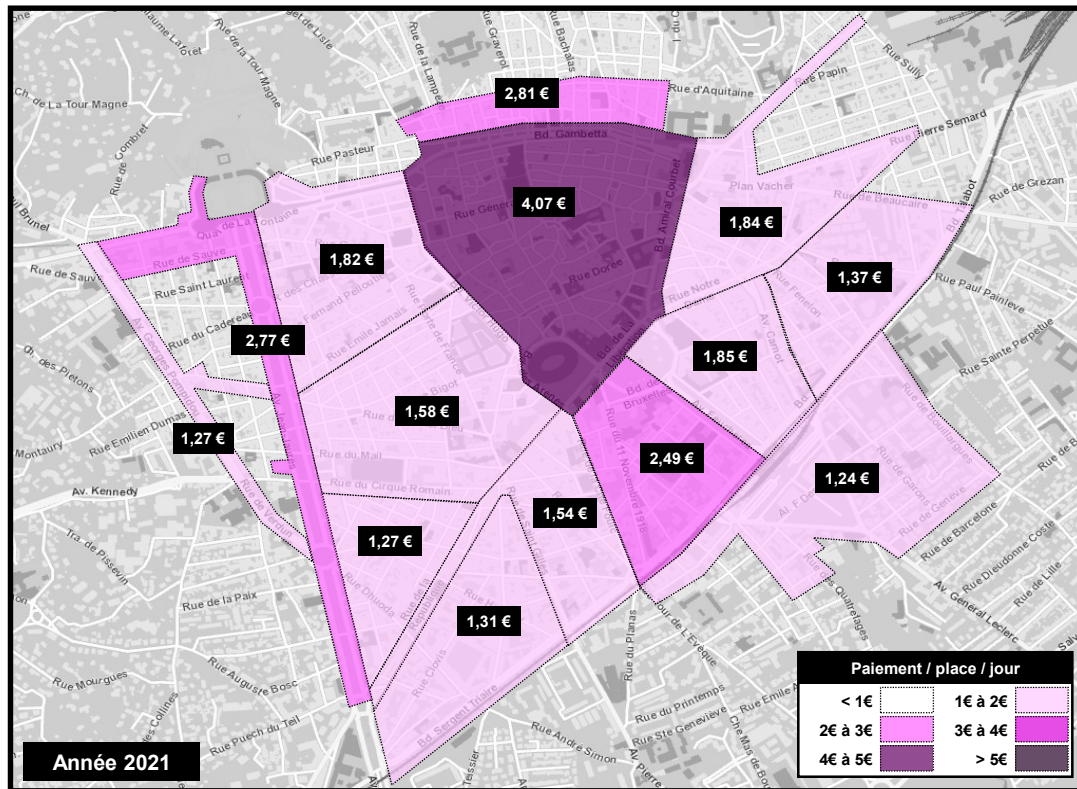
- ▶ La durée moyenne de stationnement est calculée à partir des tickets payants horodateurs. L'utilisation réelle des places peut être différente (abonnés, tickets gratuits, non-paiement ou dépassement de la durée payée).
- ▶ La durée moyenne de stationnement sur voirie à Nîmes est de 1h35 en 2021 soit une valeur identique à 2019.
- ▶ Le ticket moyen à Nîmes est de 1,25€ en 2020 contre 1,32€ en 2019, ce qui s'explique, à durée de stationnement égale par ailleurs, par un usage plus important de la zone verte.

Le taux de rotation sur voirie



- ▶ Le taux de rotation quantifie le nombre de véhicules qui a stationné sur chaque place en une journée. La rotation des véhicules augmente virtuellement l'offre de stationnement et facilite en ce sens l'accessibilité au centre-ville.
- ▶ L'évolution du taux de rotation a connu une baisse en 2021 pour la première fois depuis la dépenalisation du stationnement (1,58 en moyenne ; 1,55 en zone rouge).
- ▶ Les secteurs *Écusson* (3,22) et *Jaurès* (3,13) sont ceux qui observent le plus de rotation des véhicules sur les places de stationnement, assurant ainsi la meilleure accessibilité.

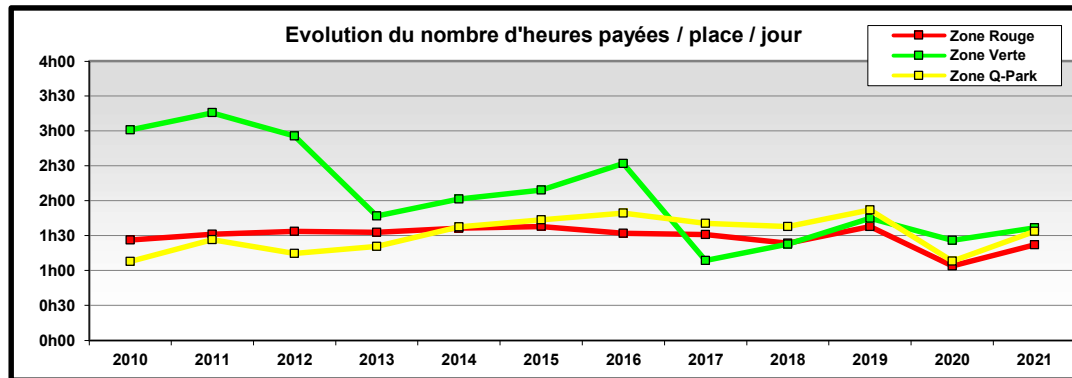
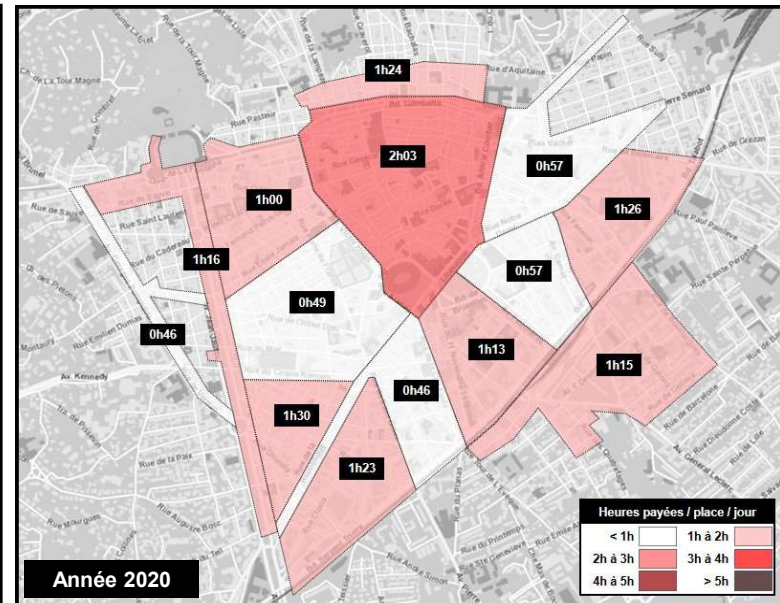
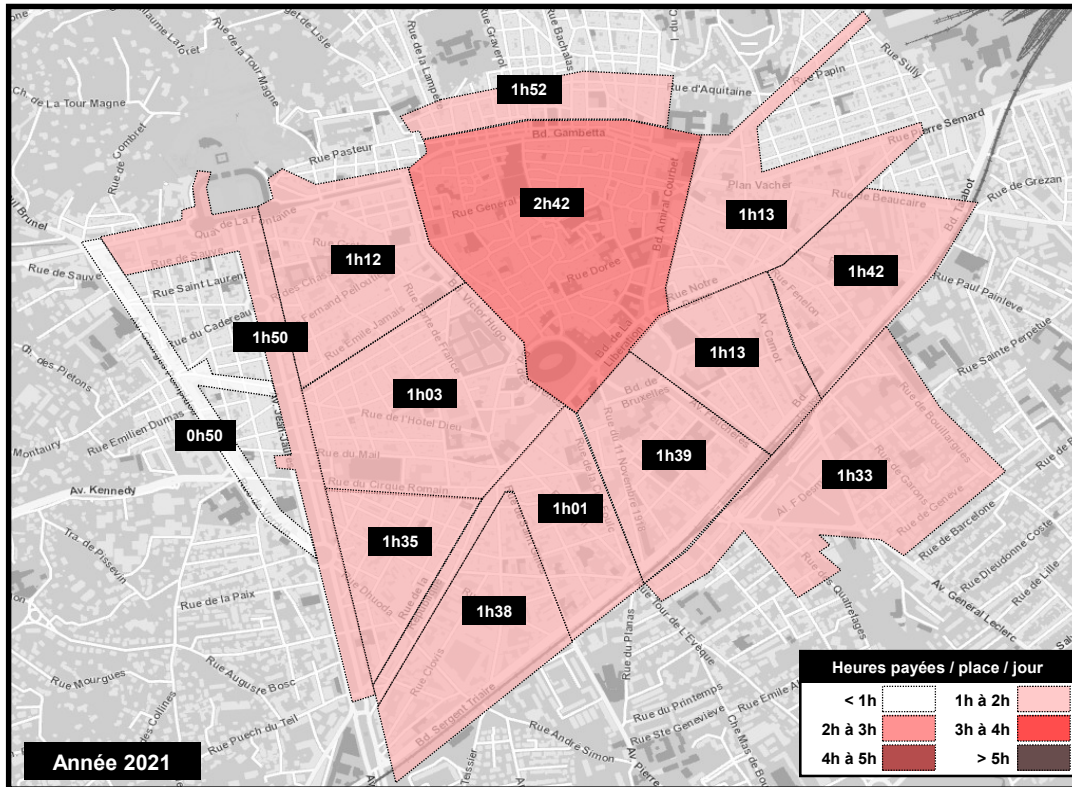
Le paiement moyen à la place sur voirie



► Les recettes par place et par jour indiquent la rentabilité des zones de stationnement. Celle-ci dépend du barème tarifaire et de la fréquentation.

► Le paiement moyen par place et par jour est de 1,90€ en 2021 contre 2,23€ en 2019, soit une baisse de -15% due au recul du ticket moyen par un recours plus important à la zone verte de stationnement (1€ / heure maximum 5€ / 8 heures).

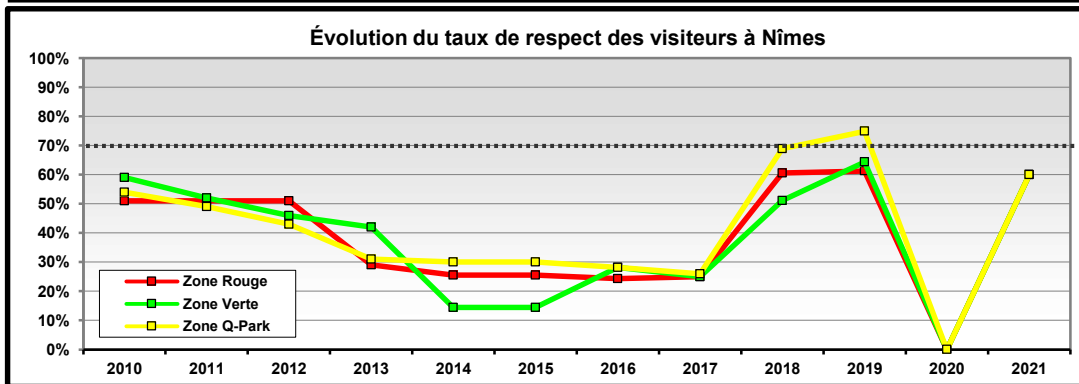
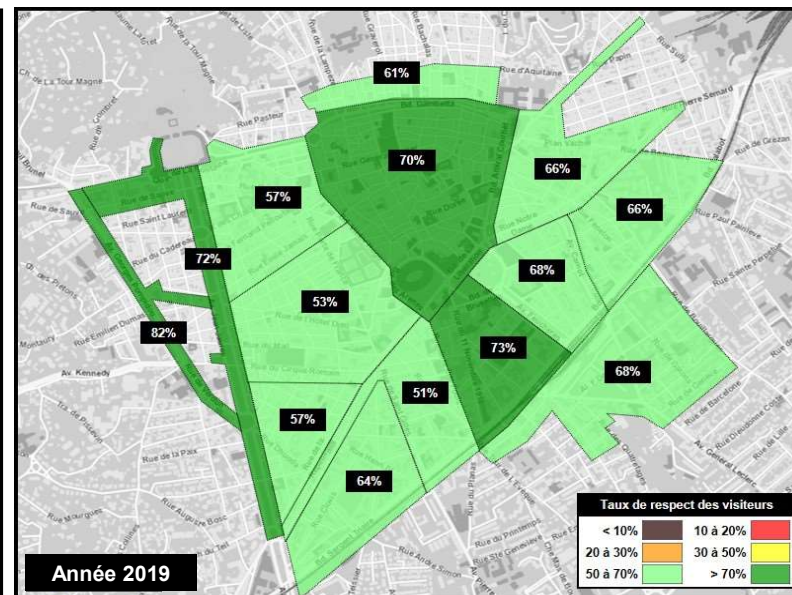
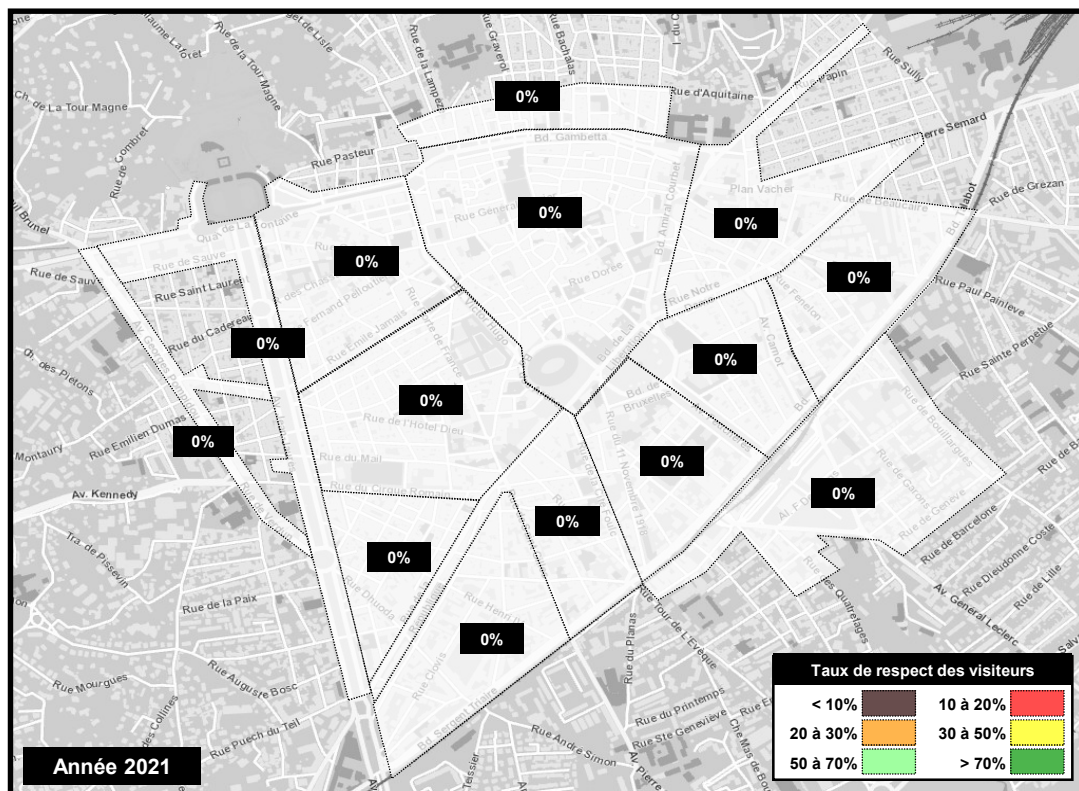
Le nombre d'heures payées par place et par jour sur voirie



► Le nombre d'heures payées par place sur voirie et par jour est le produit du taux de rotation et de la durée moyenne de stationnement. Un effet de saturation apparaît dès 6 heures pour une amplitude de stationnement payant de 8 heures (loi horaire à Nîmes : 9h-12h et 14h-19h). Cet indicateur est également très sensible au contrôle qui est réalisé sur le terrain.

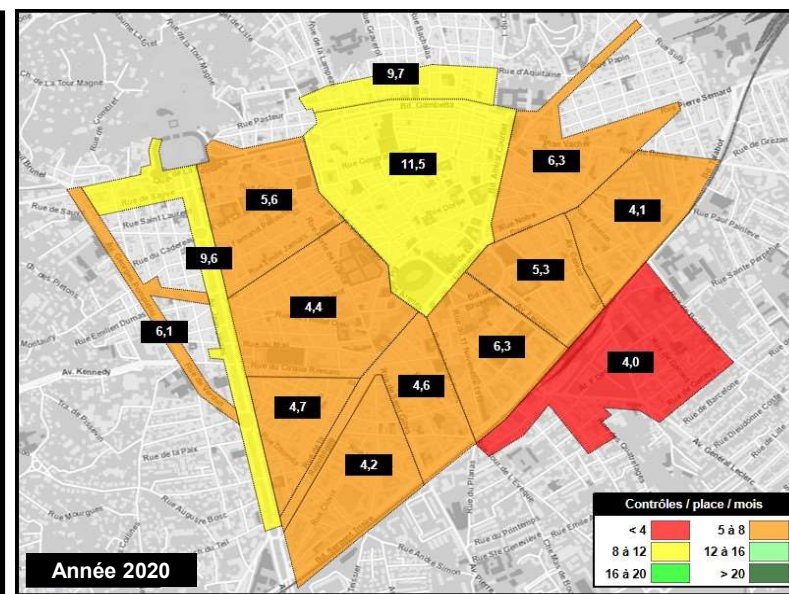
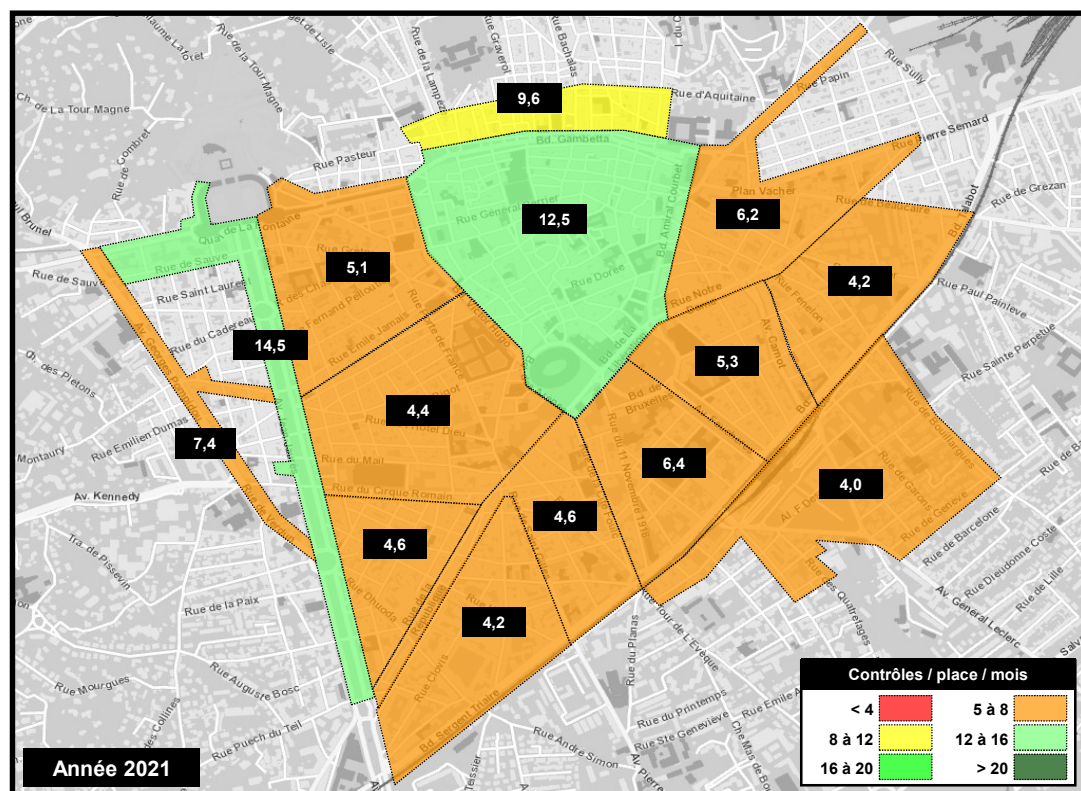
► La moyenne à Nîmes est de 1h26 en 2021, soit 15 minutes de moins par rapport à 2019. Seul l'Écusson affiche plus de 2h payées par place et par jour, ce qui montre la pression sur les 170 places de ce secteur qui sont rarement libres.

Le taux de respect des visiteurs sur voirie



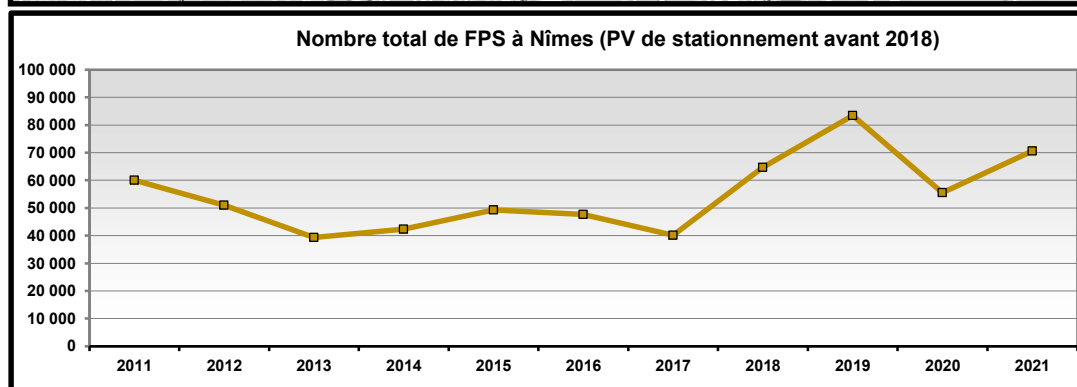
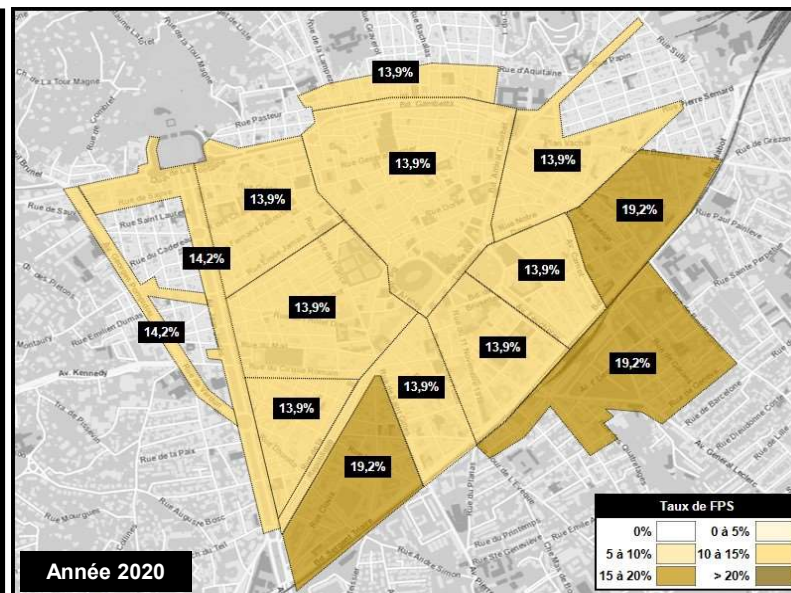
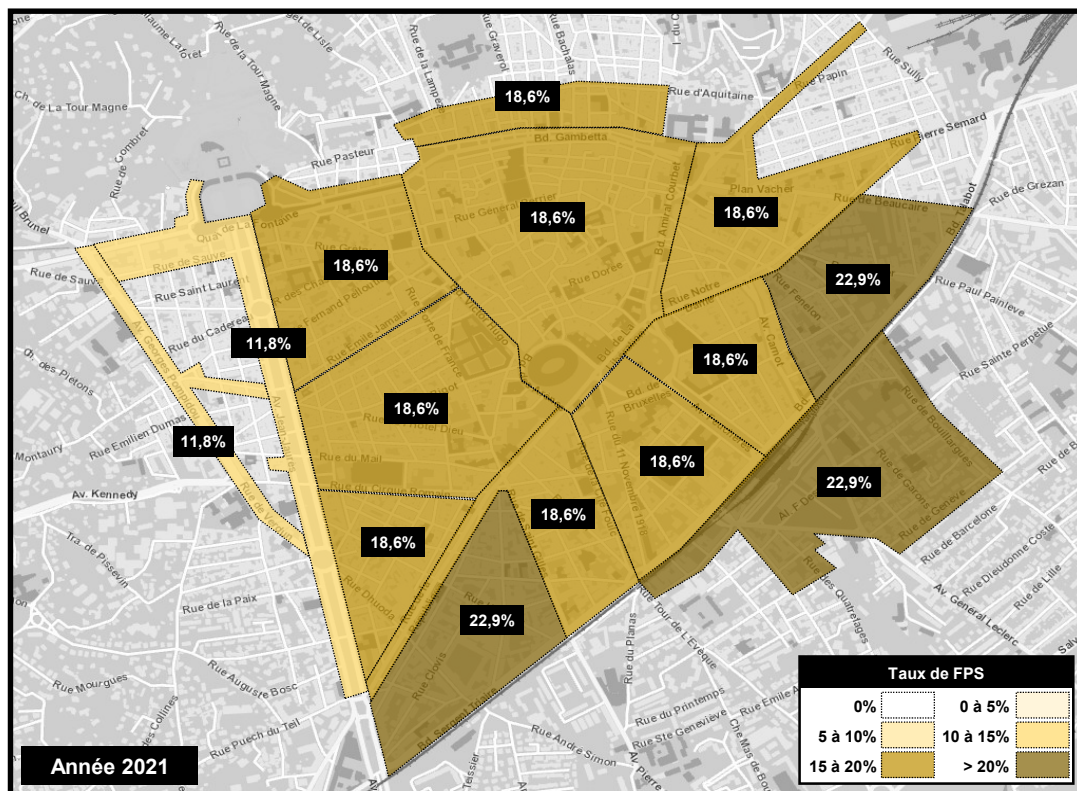
- Le taux de respect est déterminé par des comptages sur le terrain. Il s'agit du nombre de véhicules en règle, c'est-à-dire muni d'un ticket délivré par l'horodateur (un dépassement de 10 minutes est toléré) ou d'un abonnement valide. Un taux de 70% constitue l'objectif standard.
- Le taux respect des visiteurs a nettement augmenté en 2018 avec la dépenalisation du stationnement pour s'établir autour de 60%, et plus de 85% en intégrant les abonnés résidents.
- Il n'y a pas eu d'enquête occupation-respect en 2021 mais on peut estimer que le taux de respect global à Nîmes est de l'ordre de 80 à 85%.

Le contrôle du stationnement payant sur voirie



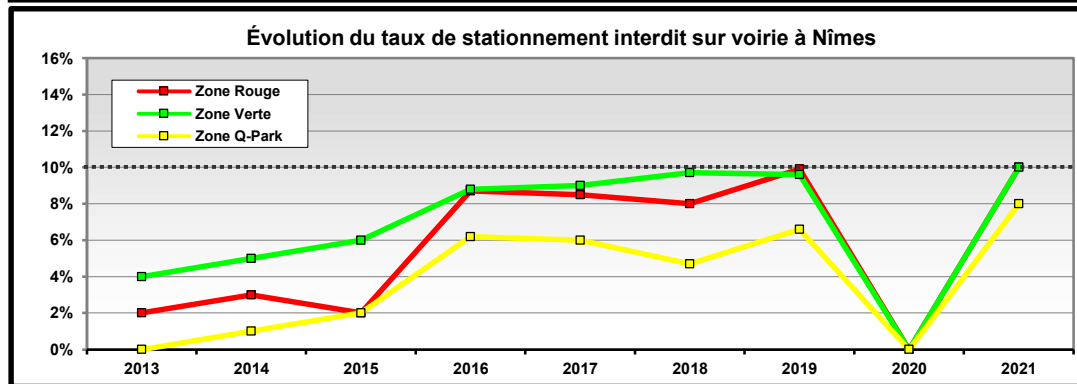
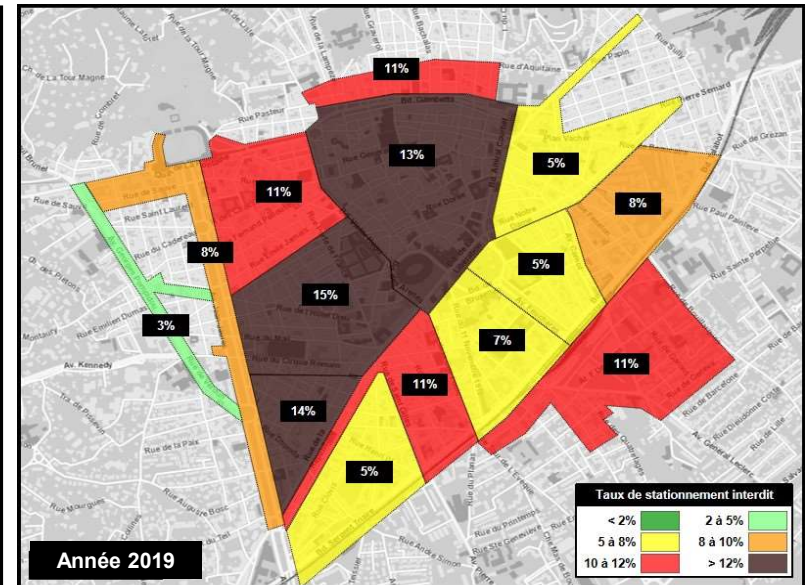
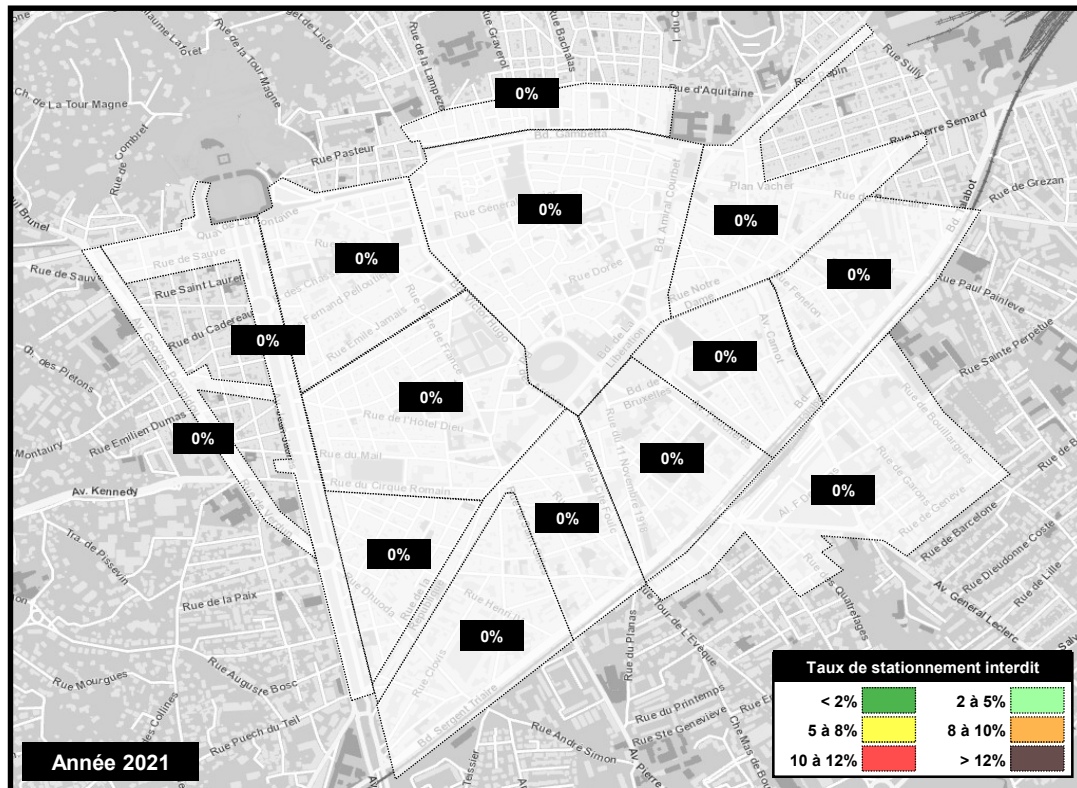
- ▶ Le contrôle est réalisé par la SPL Agate dans le cadre de la DSP stationnement. Au total, plus de 400.000 contrôles ont été effectués par un effectif de 6 à 10 agents, soit un nombre moyen de 6,7 contrôles par place de stationnement chaque mois (pour 265 jours d'exploitation). L'objectif est d'avoir un niveau de contrôle suffisant pour garantir l'accessibilité au centre-ville et inciter au paiement spontané des usagers.
- ▶ L'Écusson est contrôlé quotidiennement pour atteindre les objectifs d'animation commerciale du centre-ville par la rotation des véhicules (12,5 contrôles par place et par mois). Le secteur Jaurès est également très bien contrôlé (14,5 contrôles par place et par mois), suivant le niveau fixé dans le contrat de prestations de service confié à la SPL Agate.
- ▶ Le niveau de contrôle du stationnement payant sur voirie apparaît homogène et cohérent à l'échelle du centre-ville. Toutefois, il existe en centre-ville une part importante de stationnement illicite (stationnement sur places livraisons, sur trottoir, dans les angles de rues, ...).

Les forfaits de post-stationnement (FPS) à Nîmes



- Le taux de FPS correspond au nombre de FPS sur le nombre de contrôles. Il est de 17,2% en moyenne à Nîmes en 2021 soit un taux de respect apparent de 82,8%, contre 85,3% en 2019.
- Le nombre total de FPS est de 70.620 en 2021, soit 1,15 FPS émis par place et par mois, contre 1,36 en 2019.
- 48% des FPS émis en 2021 ont été payés minorés dans le délais de 72h. Les FPS représentent environ 1 M€ en 2021.
- Le taux de recours est de 4,2% (2.976 RAPO), conforme à la moyenne nationale de 4%, ce qui est révélateur d'une politique de stationnement proportionnée.

Le taux de stationnement interdit sur voirie



► Le taux d'interdit est déterminé par des comptages sur le terrain du nombre de véhicules en stationnement interdit, gênant et très gênant au titre du Code de la route. Un seuil maximum de 10% est considéré comme révélateur d'une situation particulièrement dégradée.

► Le taux d'interdit s'établissait à 9,3% en 2019 à Nîmes. C'est un taux très élevé puisque cela signifie que 500 véhicules en moyenne sont en stationnement gênant dans le centre-ville de Nîmes chaque jour.